



LA PRÉSIDENTE

6TZEN : E24-000576/S24-351

Monsieur Jacques FRADIN
Maire de Mazières en Gâtine
Mairie
Place des Maronniers – BP 12
79310 MAZIERES EN GATINE
Niort, le **28 MAI 2024**

OBJET : Réponse à votre courrier du 10 mai 2024

Monsieur le Maire,

J'ai pris connaissance de votre correspondance en date du 10 mai relative à la situation du collège Roger Thabault de Mazières-en-Gâtine.

Une fois encore, les éléments dudit courrier semblent assez éloignés des propos que vous m'avez récemment tenus lorsque vous m'avez indiqué que vous étiez disposé à envisager une modification de la carte scolaire des élèves du secteur au profit du collège de Champdeniers.

Quoi qu'il en soit, compte-tenu de la volatilité de votre position quant au devenir du collège, je vous renouvelle mon engagement à considérer en priorité les intérêts des enfants dont le plan « Collège 2050 » démontre une ambition exceptionnelle pour notre jeunesse deux-sévrienne.

Vous constaterez d'ailleurs qu'à l'exception du collège Roger Thabault pour lequel vous n'avez pas souhaité la poursuite du projet, toutes les autres opérations programmées sur le territoire pilote de La Gâtine sont enclenchées dans les délais prévus.

Ce sont ainsi 4 collèges neufs, construits ou intégralement rénovés, qui seront livrés dans les prochaines années et une opération de reconversion du site de l'ancien collège de l'Absie qui est bien engagée, conformément aux engagements que le Département avait pris, en particulier devant votre conseil municipal, en janvier 2023.

Je regrette donc que les collégiens du secteur de Mazières ne profitent pas de la même dynamique comme cela était prévu initialement, acceptée par vous-même et votre conseil municipal ainsi que l'ensemble des maires du secteur, excepté le maire de Verruyes, avant que des intérêts politiques ne viennent changer votre position.

Dans ce contexte, je vous confirme le maintien du moratoire sur l'avenir du collège, ce qui ne l'empêche nullement de fonctionner grâce notamment au financement conséquent du Département et du personnel qu'il y déploie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Coralie DEMOUES

Présidente du Conseil départemental



LES
DEUX-SÈVRES
DÉCLARENT
LEUR
FLAMME
olympique

20
24
JUN